[ Date ]

Privé et confidentiel

Délivré par [ courriel, courrier, en personne, etc. ]

[ Nom de la personne ]

[ Adresse de la personne ]

Cher/chère [ Nom ] :

|  |  |
| --- | --- |
| Objet : | Plainte déposée le [ date ] |

[PSE] a reçu une plainte à votre sujet soulevant des allégations qui maintiennent que[ description précise de la plainte ]. Si ces allégations sont fondées, alors les droits d'une personne ont été bafoués. [ nom et fonction de l'enquêteur ] a été désigné pour enquêter au sujet de cette plainte. À titre d'information, nous joignons à cette lettre un exemplaire de notre brochure sur la procédure de traitement des plaintes.

[ nom de l'enquêteur ] fixera des entrevues avec vous ainsi qu'avec d'autres personnes pour parler de la plainte. [ nom de l'enquêteur ] vous contactera bientôt pour prendre rendez-vous afin de discuter de la plainte et d'entendre votre réponse (p. ex. votre version des faits). Aucune décision n'a été encore prise ni ne sera prise immédiatement après votre entrevue avec [ nom de l'enquêteur ].

Lorsque vous rencontrerez [ nom de l'enquêteur ], il vous demandera si, à votre avis, il existe d'autres personnes qui pourraient avoir des informations importantes au sujet de l'enquête.

Nous pouvons à tout moment nous arranger pour qu'une personne en qui vous faite confiance et/ou un représentant culturel/de la diversité vous assiste et vous soutienne au cours de l'entrevue et de l'enquête.

Nous ferons de notre mieux pour que les informations dont vous avez discuté avec [ nom de l'enquêteur ] restent confidentielles, mais nous aurons parfois besoin d'en parler à d'autres personnes pour garantir que les autres pensionnaires et vous-même ne courez aucun danger ou pour obtenir des informations complémentaires qui nous permettront de mieux comprendre la plainte. Nous vous demandons de ne pas parler de nos conversations avec d'autres personnes (excepté votre personne de soutien).

Personne n’ayant pris part à l'enquête ne peut être tourmentée ou maltraitée pour nous avoir parlé. Si c’est malgré tout le cas, veuillez nous prévenir immédiatement de façon à ce que nous puissions traiter du problème.

Une fois que nous aurons collecté toutes les informations, nous vous préviendrons des résultats de la plainte et (le cas échéant) de ce qui devra être changé immédiatement ou à l'avenir. Nous aimerions savoir comment, selon votre opinion, la plainte devrait être traitée.

Si vous avez des questions au sujet de la manière dont nous travaillons à la résolution de cette plainte, n'hésitez pas à nous les poser et à communiquer avec nous à [ coordonnées ][[1]](#footnote-1)

Merci  
[ nom du défenseur ]

1. Rubin and Thomlinson, *Human Resources Guide to Workplace Investigations* (Canada Law Book: Aurora, 2006) p 201-203. [↑](#footnote-ref-1)